

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LETRE DE SA SAINTETE LÉON XIII à S. Em. le cardinal Jacobini.—LA MATERNITÉ DE LA B. V. MARIE, 12 octobre—Rome: Le denier de Saint-Pierre à Rome; protestation des associations catholiques de Valence, Espagne; la fête de la Nativité de la Très Ste Vierge.—CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE: Les exercices du St Rosaire, exhortation de M. Giband, S.S; procession du saint Rosaire, procession des paroisses Saint-Joseph et Saint-Antoine; réunion des Tertiaires à l'église des Stigmates; célébration de la fête de saint François de Borgia



SOMMAIRE

à l'église du Jésus; changements ecclésiastiques, archidiocèse de Québec.—PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL, M. de Maisonneuve, ses rapports avec la Sr Bourgeois.—LE SACRE DE MGR L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE CARTHAGE, 31 août 1884.—LA PERPÉTUITÉ DE LA STE MESSE.—A QUOI TIENT UNE CONVERSION.—CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER: le choléra à Naples; mort de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, et de Mgr d'Oultremont, évêque du Mans; naissance—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY,
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL,

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI, 13 Octobre — Saint-Lin.
MERCREDI, 15 “ — Sainte-Geneviève.
VENDREDI, 17 “ — Saint-Eduard.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 12 Octobre — 19e Dimanche après la Pentecôte.—
Maternité de la B. V. Marie, double maj. orn. blancs.

Lundi, 13 Octobre — St Edouard, le C, semi double, ornements blcs.
Mardi, 14 “ — St Calixte, P. M., double, orn. rouges.
Mercredi, 15 “ — Ste Thérèse, V., double, ornements blancs.
Jeudi, 16 “ — Du S Sacrement, semi-double, ornements blancs.
Vendredi, 17 “ — Ste Hedwige, “, semi-double, orn. blancs.
Samedi, 18 “ — St Luc, évangéliste, double 2e classe, orn. rges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

NAZARETH.—Dimanche 12, messe à huit heures suivie d'une instruction.

L'ASSOMPTION.—Dimanche 12, Sa Grandeur Mgr de Montréal officiera pontificalement à la grand'messe et aux vêpres et donnera la confirmation.

Lundi 13, messe basse dite par Mgr de Montréal au collège de l'Assomption.

LAVALTRIE.—Lundi 13, à 9 hrs., bénédiction d'une cloche par Mgr de Montréal.

DIMANCHE 12.—Solemnité du Titulaire de l'église paroissiale de St-Bruno.

Itinéraire des visites pastorales de Mgr de Montréal : mercredi 15, St-Hubert ; jeudi 16, St-Basile ; vendredi 17, St-Bruno ; samedi 18, Ste-Julie.

LETTRE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A SON EMINENCE LE CARDINAL L. JACOBINI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Monsieur le cardinal,

Le terrible fléau du mal asiatique, qui avait fait d'abord son apparition au milieu de la nation française, voisine de nous, a frappé aussi, comme on le craignait, plusieurs contrées de l'Italie septentrionale et méridionale ; et si, presque partout, il ne s'est avancé et ne s'avance encore que lentement, dans la ville populeuse de Naples, il sème des ravages et des ruines.

Jusqu'à ce jour, la Providence a étendu une protection spéciale sur la ville de Rome, en la préservant du fléau. Aussi, dans les sentiments d'une reconnaissance et d'une piété profondes, avons-Nous rendu et rendons-Nous continuellement de très humbles actions de grâces à la bonté divine pour ce témoignage de sa miséricorde : et, avec toute la ferveur de Notre âme, Nous élevons chaque jour vers le Père des miséricordes Notre voix et Nos mains suppliantes afin que, par la puissante intercession de l'auguste Vierge Marie et des glorieux Protecteurs, il sauve Notre ville de Rome et en détourne le fléau.

Mais, malheureusement, à cause des nombreuses iniquités qui excitent l'indignation de la justice divine et en vue du voisinage des lieux envahis par le fléau, nous ne sommes pas sans crainte pour Notre ville que Nous aimons d'une affection spéciale ; il ne Nous est donc pas possible de rester indifférent en présence du péril. C'est pourquoi Nous Nous adressons à vous par cette lettre, Monsieur le cardinal, pour Vous communiquer Nos intentions à ce sujet et pour vous confier le soin de les mettre à exécution.

Nous savons qu'avec un louable empressement et une sage prévoyance, beaucoup de mesures ont été déjà prises par ceux qui administrent la chose publique afin que l'invasion du fléau redouté, si elle se réalisait, ne surprît point la ville au dépourvu.

Mais Nous aussi, désireux de Nous trouver préparé au secours de Notre bien aimé peuple de Rome, Nous avons établi d'ouvrir, d'aménager et de maintenir exclusivement à Nos frais un vaste hôpital dans le voisinage du Vatican, où il Nous soit facile de Nous rendre, même personnellement, pour visiter et reconforter les malades. Cet hôpital sera ouvert surtout au profit des quartiers du Borgo et du Transtévère, plus rapprochés de Nous—Nous voulons que l'administration en soit confiée à Notre majordome, et la direction aux deux médecins distingués qui Nous assistent, le professeur Alexandre Ceccarelli et le docteur Ruggero Valentini ; et ceux-ci, d'après les règles établies opportunément pour cela pourront s'adjoindre, s'il le faut, d'autres aides pour l'assistance des cholériques.

A cet effet, quelque difficiles que soient Nos conditions présentes, et cependant plein de confiance dans la Providence divine et dans la générosité du monde catholique, Nous avons déjà alloué la somme d'un

million.—Il vous appartient, Monsieur le cardinal, de faire en sorte, avec la plus grande sollicitude possible et de la manière la plus satisfaisante, que Notre volonté ait plein effet, car elle Nous a été inspirée par cette charité chrétienne qui, à l'exemple du divin Maître, en arrive même à donner la vie pour le bien de nos frères.

Que si, ensuite, —ce qu'il plaise à Dieu de tenir toujours éloigné de nous,—le fléau venait à se propager et à s'aggraver parmi nous, Nous Nous réservons de disposer aussi dans ce cas de Notre palais pontifical du Latran, dans la mesure qui sera possible et opportune.

Recevez cependant, comme gage de la très sincère affection que Nous avons pour vous, Notre bénédiction apostolique.

Donné du Vatican, le 10 septembre 1884.

LÉON XIII, PAPE.

MATERNITÉ DE LA B. V. MARIE.

12 OCTOBRE.

Dans ce jour consacré à la maternité divine de la sainte Vierge, on doit considérer : d'abord ce qu'est Marie comme mère de Dieu ; et, en second lieu, ce que nous lui devons en cette qualité.

Ce qu'est Marie comme mère de Dieu.

Marie, en tant que mère de Dieu, occupe évidemment le premier rang dans l'ordre des êtres créés et même elle les dépasse tous d'une hauteur qui ne peut être comprise que par une intelligence infinie. Qui dit la mère d'un Dieu dit une créature essentiellement élevée, non seulement au-dessus de tout ce qui est, par conséquent reine de l'univers, souveraine de la terre et des ciéux, mais encore au-dessus de tout ce qu'il est possible à Dieu de faire et même de concevoir, par cette raison évidente que quelques perfections que Dieu puisse donner à un être sorti de ses mains ou conçu dans sa pensée, il y aura toujours de cet être à la Mère de Dieu la disproportion immense du serviteur à la maîtresse, du sujet à la souveraine. Qui dit la mère d'un Dieu dit une personne associée à l'éternelle fécondité du Père, revêtue d'une autorité légitime sur le Maître du monde ; elle commande, et il respecte ses ordres ; elle parle, et il obéit. C'est là une dignité, une grandeur devant laquelle tout le ciel, dans l'étonnement, se sent saisi de respect, abîmé de vénération. Les plus hauts séraphins eux-mêmes ne comprennent rien aux grandeurs de cellé que Dieu appelle sa Mère et qui dit à Dieu : vous êtes mon Fils.

Aussi Marie, comme mère de Dieu, est toute-puissante au ciel et sur la terre ; non pas, il est vrai, par sa vertu propre et personnelle, ce qui est le privilège de Dieu seul, mais par la vertu de sa

rière à laquelle il ne peut être rien refusé, ni par le Père dont elle est la fille, ni par le Verbe dont elle est la mère, ni par le Saint-Esprit dont elle est l'épouse ; et voilà ce qui nous explique tant de miracles obtenus par son intercession dans tous les lieux, dans tous les siècles, et de nos jours encore à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, à la Délivrande, à Fourvière, à Notre-Dame de la Garde et dans cent autres sanctuaires.

Marie, comme mère de Dieu, n'est pas seulement toute puissante ; elle est encore toute bonne, c'est-à-dire toute pleine de la bonté divine qui habita si longtemps en elle et avec elle ; c'est-à-dire revêtue par Dieu même du double titre de Mère de miséricorde et de Mère de tous les hommes, investie en conséquence du fonds inépuisable de bonté nécessaire à ces deux titres. Elle n'a d'autre mission que d'être miséricordieuse et bonne. Dieu est juge et punit parcequ'il est juste ; Marie est mère et demande grâce, parcequ'elle est mère, et Jésus pardonne parce qu'un fils ne peut résister à sa mère. Comme la mère de Dieu, elle demande moins en suppliant qu'avec une souveraine autorité. Aussi est-ce ainsi qu'un pieux auteur fait parler Jésus : “ Ma Mère, au sein de la gloire qui m'environne, je suis votre fils comme je l'étais à Bethléem, à Nazareth et sur le Calvaire et vous êtes toujours ma Mère. Pourrais-je oublier tout ce que vous avez fait pour soigner mon enfance et les larmes amères que vous avez versées pour mon amour. Jouissez à jamais des droits que vous avez acquis en me donnant la vie. Soyez souveraine dans mon royaume, les trésors de mes grâces vous sont ouverts ; soyez-en la dispensatrice. Puisez dans mes trésors qui ne tariront pas des grâces pour toutes sortes de besoins. ” Et Marie, dans sa miséricorde et sa bonté, puise dans ces trésors de grâces pour venir à notre secours. Oh ! que Marie est donc bonne !—Avons-nous en retour pour elle ces sentiments élevés de grand respect, de vénération profonde, de confiance et d'amour que commande sa position de mère de Dieu ?

Ce que nous devons à Marie comme mère de Dieu.

Représentons-nous un grand monarque dans son palais : il tient sans doute à ce qu'on honore les serviteurs qui entourent son trône et qui ont bien mérité de lui ; mais pour sa mère, il demande bien davantage : il entend qu'on lui rende des honneurs en rapport avec sa haute position ; et si on y manque, si on laisse entrevoir seulement l'ombre de la froideur et de l'insouciance, il se sent blessé au vif dans son affection la plus tendre, percé au cœur par l'endroit le plus sensible, jusqu'à ce que tous les hommages qu'on peut lui rendre sont sans prix à ses yeux, par cela seul que sa mère ne les partage pas. Image sensible de ce que nous devons à Marie comme mère de Dieu. Jésus-Christ n'agrée le culte qu'on lui rend qu'autant qu'on y associe le culte de sa mère, en l'invoquant avec confiance, en vénérant ses grandeurs, en célébrant ses fêtes avec amour, en visitant ses sanctuaires, entourant ses autels, révérent ses statues ou ses images, et lui offrant des hommages qui soient au-

dessus de tous les saints, au-dessous de Dieu seul. Aussi est-ce par toute l'Eglise un zèle unanime à honorer Marie. Le nautonnier, au sein de la tempête, l'invoque comme l'étoile de la mer, *Maris Stella*. Le malheureux sur la terre l'invoque comme la consolation des affligés, *Consolatrix afflictorum* ; l'enfant apprend à prononcer son nom en même temps que celui de Jésus, à réciter la salutation de l'ange, *Ave, Maria*, en même temps que la prière du Seigneur ; et le vieillard sanctifie ses lèvres mourantes par ce nom béni dans lequel il met tout son espoir, *Ave, Maria, refugium peccatorum*. Toutes les parties de la prière publique commencent et finissent par Marie ; toutes les fêtes qui se célèbrent à la gloire de Jésus se reproduisent à la gloire de Marie, et l'on ne pourrait dire toutes les confréries, toutes les pratiques pieuses instituées en son honneur. L'Eglise pouvait-elle mieux nous dire combien tout chrétien doit avoir à cœur le culte de la Mère de Dieu ? Revenons ici en nous-mêmes : ne nous sommes-nous pas relâchés dans le culte et l'amour de la sainte Vierge ? Quel est notre zèle pour les fêtes, pour les prières en son honneur, pour tout ce qui intéresse sa gloire et son culte ? Aimons-nous à penser à elle ? Avons-nous son image souvent devant les yeux, plus encore le souvenir de ses vertus dans le cœur ? Disons, répétons souvent la belle prière de l'Eglise : **SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU, PRIEZ POUR NOUS PAUVRES PÉCHEURS, MAINTENANT ET A L'HEURE DE NOTRE MORT.**

NOUVELLES DE ROME.

Le jour de la fête de la Nativité de la très sainte Vierge, le Souverain-Pontife a reçu en audience particulière l'Archiconfrérie du Denier de Saint-Pierre pour le diocèse de Rome. Les huit curés de Rome, préfets de cette Archiconfrérie, prenaient part à cette audience. Léon XIII, accompagné de Mgr Macchi, maître de chambre, a reçu la députation dans ses appartements privés. Le prince Alturi, président de l'Archiconfrérie, après avoir présenté une adresse à Sa Sainteté, Lui a remis une offrande de 27,000 francs.

Le Pape a répondu à l'adresse par d'affectueuses et fermes paroles. Il a exprimé à ses visiteurs toute la peine qu'il ressent de la situation qui lui est faite, plus intolérable que jamais. Il leur a déclaré qu'il sentait tous les jours plus nécessaire l'aide de ses enfants ; il les a enfin exhortés à redoubler de zèle et d'activité pour réveiller la charité et l'amour des peuples envers le Saint-Siège.

— Les associations catholiques de Valence, Espagne, ont envoyé à Sa Sainteté, par l'intermédiaire de leur archevêque, une adresse pour protester de nouveau contre la captivité du Pape et l'usurpation de ses Etats,

—Pour satisfaire au désir que Lui a exprimé le cardinal arce-
vêque de Naples, le Saint-Père a daigné lui accorder de se faire
aider par quatre prêtres pour administrer aux cholériques le sacre-
ment de Confirmation.

—S. Em. le cardinal Parochi a daigné aller bénir les nouveaux
dortoirs de vieillards, établis à Sainte-Marie in Capello par les
jeunes gens du Cercle de Saint-Pierre. Ces dortoirs, dirigés par les
Filles de la Charité, sont admirablement aménagés.

Après la bénédiction, le cardinal a adressé aux pauvres hôtes de
l'hospice une touchante allocution qui a fait monter plus d'une
fois les larmes aux yeux de ces vieillards, qui bénissaient dans
leurs cœurs Son Eminence pour sa bonté et sa charité.

—La fête du S. N de Marie a été célébrée dans deux églises de
Rome : au *Forum* de Trajan, et aux Saints-Noms de Jésus-Marie du
Corso, avec une pompe extraordinaire et au milieu d'un grand
concours de fidèles.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 2 octobre
1884, M. Deschênes a été nommé vicaire à Saint-Gabriel de Brandon.

Les exercices du Saint-Rosaire, commencés le 1er octobre, dans les
églises de la ville, sont suivis, tous les soirs, par un grand concours de
fidèles. Notre cité est bien toujours la ville de Marie, sa foi et sa piété
en sont une preuve évidente. La population a répondu avec empresse-
ment au nouvel appel que le Souverain-Pontife fait à sa confiance
fidèle et à sa dévotion envers Marie et aussi tous les soirs s'élève un
immense concert d'ardentes prières vers la Mère de Dieu pour la
supplier d'employer sa toute-puissante intercession à faire cesser les
maux qui accablent l'Eglise et à adoucir le sort de l'infatigable vicaire
du Christ.

Dans son exhortation de dimanche dernier, M. l'abbé Giband est
revenu sur l'Encyclique de N. S. Père au sujet du saint Rosaire et sur
la lettre-circulaire de Sa Grandeur Mgr de Montréal qui l'accompa-
gnait. M. Giband a traité les trois points suivants :

1. Quel est le but de l'Encyclique et de la lettre-circulaire de notre
évêque ?

C'est, par les prières faites dans tout le monde catholique, d'obtenir
le secours de la sainte Vierge afin que, par sa toute-puissante inter-
cession, soient conjurés les épreuves et les dangers qui menacent
l'Eglise. Loin de diminuer cette année, ces épreuves et ces dangers
ont grandi et se sont généralisés en Europe. La révolution, les sociétés

secrètes, la franc-maçonnerie ont redoublé leurs fureurs et leurs attaques, et l'Église est dans un plus grand péril que l'année dernière.

Nous n'avons pas, grâce à Dieu, à redouter dans notre pays, les mêmes dangers qui affligent les catholiques en Europe et ailleurs, nous n'en devons pas moins prier. " Nous demanderons, selon les conseils de notre évêque, à la sainte Vierge, la paix des esprits, la charité fraternelle entre tous les catholiques de cette province, un inviolable attachement au Saint-Siège et l'esprit de sacrifice et d'humilité sans lequel on est exposé à faire fausse route."

2. Quel est le moyen que nous proposent l'Encyclique et la lettre-circulaire ?

C'est la dévotion au saint Rosaire, cette dévotion qui a produit dans le passé de si admirables résultats. L'appel fait, cette année encore, par Notre Saint Père, sera entendu et tous y répondront avec le même empressement et la même unanimité qu'à l'an dernier, car les causes sont les mêmes. Les attaques des ennemis de l'Église sont aussi répétées, les dangers sont aussi pressants, nous devons donc apporter dans la défense une égale ardeur et une égale persévérance. Il faut de la persévérance dans la prière, " puisque le secours céleste et la grâce de Dieu sont souvent le prix de la persévérance." Suivons l'exemple de Judith, " figure de la divine Vierge," imitons la persévérance des apôtres.

3. Quel sera le résultat de nos prières que nous promettent l'Encyclique et la lettre-circulaire ?

Ce résultat sera semblable à celui qu'obtint au XII^e siècle, saint Dominique, fondateur du saint Rosaire, et à celui obtenu au XVI^e siècle par saint Pie V, au moment où les confréries du rosaire du monde entier étaient en prières pour le salut de l'Église. Si l'Église n'a plus à craindre les fureurs des Albigeois et les attaques des fils de Mahomet, elle a à redouter aujourd'hui des ennemis aussi terribles : les fils de Voltaire, la révolution, les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie. Eh bien, nous avons entre nos mains l'arme dont se servirent avec tant de succès nos pères contre les fils de Mahomet, pourquoi en nous en servant avec ardeur et persévérance ne vaincrons-nous pas les fils de Voltaire, nous les fils du Christ ?

En outre de ces résultats généraux pour le bien de l'Église et de la société toute entière, nous retirerons pour nous-mêmes de la dévotion du Rosaire des résultats plus particuliers, plus personnels. Cette dévotion, en effet, nous fait repasser et approfondir les mystères de notre salut et par cela même nous fait faire une excellente méditation. Cette méditation nous donnera le courage pour vaincre nos défauts et la patience pour supporter les misères de notre vie. Et quand nous n'obtiendrions que ce résultat de la dévotion du rosaire, ne serait-il pas assez grand ?

Dimanche, à trois heures, a eu lieu la procession solennelle recommandée par Sa Sainteté Léon XIII, présidée par Mgr de Montréal,

revenu tout exprès de Lachine, où Sa Grandeur avait fait le matin une bénédiction de cloches.

Toutes les rues par où devait passer la procession étaient remplies d'une foule immense dévotement recueillie, se découvrant respectueusement au passage des croix et s'agenouillant devant la statue de Notre-Dame de Bonsecours et pour recevoir la bénédiction de Sa Grandeur.

Les congrégations des dames, des hommes; les enfants des écoles des frères, les élèves du collège de Montréal, le grand séminaire, le clergé des paroisses de Saint-Jacques et de Notre-Dame, formaient l'imposant cortège terminé par la statue de Notre-Dame de Bonsecours portée par huit diacres en dalmatique et par Sa Grandeur Mgr de Montréal, assisté de deux ecclésiastiques du grand séminaire.

Les marguilliers de Notre-Dame, plusieurs juges et d'autres citoyens distingués suivaient immédiatement Mgr de Montréal.

A la rentrée de la procession, il y a eu un salut solennel suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par Sa Grandeur.

La procession du Rosaire des paroisses Saint-Joseph et Saint-Antoine a eu lieu dimanche. Elle a quitté l'église Saint-Joseph à deux heures, dans l'ordre suivant: enfants de Marie, dames de Sainte-Anne, société Saint-Vincent de Paul, congrégation des hommes, paroissiens de Saint-Antoine.

Le pieux cortège, comprenant environ dix mille personnes, s'est rendu, dans le plus grand recueillement, en récitant le chapelet et en chantant des hymnes à Marie, à l'église Sainte-Anne pour y faire station.

Un sermon a été prêché en français et en anglais par un R. P. Rédemptoriste, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement. La procession est ensuite rentrée à l'église Saint-Joseph où la bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée de nouveau.

L'ordre le plus parfait, la piété la plus grande n'ont cessé de régner pendant la durée de cette belle manifestation, tant parmi les personnes qui faisaient partie du cortège que parmi celles qui encombraient les rues qui, sur tout le parcours, étaient brillamment ornées et décorées.

La grande foule qui faisait partie de la procession ayant empêché les enfants des écoles de la paroisse Saint-Joseph d'y assister, M. le curé de cette paroisse se propose de conduire tous ces enfants en pèlerinage à l'église du Rosaire à Villa-Maria.

La retraite des élèves du collège Sainte-Marie s'est terminée dimanche par un sermon, un salut solennel et la procession faite par les RR. PP. Jésuites et les élèves dans l'église du Jésus.

Le R. P. Turgeon S. J. directeur de l'œuvre de l'Apostolat de la Prière, s'occupe de réunir des Zélateurs pour cette œuvre qui jusqu'ici n'avait que des Zélatrices.

Des réunions de Zélateurs auront lieu à partir du mois de novembre aux jours et aux heures qui seront plus tard indiqués.

Nous lisons dans la *Petite Revue du Tiers-Ordre* de Montréal :

“ Mercredi, le 17 septembre dernier, les frères et sœurs de notre Fraternité en grand nombre se sont réunis dans l'église des Stigmates, pour recevoir l'absolution générale. Une foule de fidèles se pressaient dans l'enceinte de l'église, venus pour entendre parler des prodiges de saint François et pour assister à cette belle cérémonie.

“ Notre directeur, le P. Lory parla avec onction de l'amour de notre Séraphique Père pour Dieu. Ce fut un amour tout céleste, puisé dans les souffrances et dans la pénitence. S. François aima Dieu jusqu'à lui demander d'être comme Lui crucifié dans son corps ; il voulait lui ressembler non seulement dans son esprit, dans son cœur, dans sa volonté, mais encore physiquement, dans les souffrances que le corps de notre Sauveur endura pour notre salut. Cet amour immense fut récompensé par Dieu qui envoya du ciel un séraphin, image de l'amour brûlant, imprimer sur les pieds, les mains et le côté de saint François les marques de la passion de Notre-Seigneur. Cette impression fut accompagnée de grandes souffrances corporelles qui firent les délices de saint François. Enfants d'un tel père, nous devons tous aimer comme lui à souffrir pour Dieu, nous devons tous gravir avec joie le calvaire à la suite de Jésus-Christ, pour être avec lui crucifiés sur le sommet, et de là monter au ciel pour partager avec notre Séraphique Père les joies du paradis.

“ Après cette belle instruction, plusieurs sœurs prirent le saint habit.

“ La cérémonie terminée, le Père directeur donna l'absolution générale, et couronna ces quelques heures délicieuses par la bénédiction du Très Saint Sacrement. ”

Le 23 septembre dernier, sept Filles de la Sagesse, les sœurs Aimée du Calvaire, saint-Pierre, Sainte-Mathilde, Saint-Lucien, Marie de Saint-Philippe, Olive et Marie Laurent, arrivées la veille au matin de France, se rendaient à l'orphelinat agricole de Notre Dame de Montfort pour y exercer leurs œuvres de charité auprès des orphelins. Le R. P. Joubert les accompagnait.

L'orphelinat agricole, fondé par M. le curé Rousselot et ses pieux coopérateurs de Montfort, se développe rapidement. Un bâtiment de 140 pieds de longueur vient d'être achevé ; il servira de demeure aux Filles de la Sagesse qui, avec les Pères et les Frères vont dans ces montagnes des Laurentides accomplir la sublime mission des religieux et religieuses des ordres du bienheureux Bruno de Montfort.

Les sœurs ont été reçues avec une touchante solennité par la population de Saint-Jérôme et par tous les colons du Nord.

Hier, vendredi, à l'occasion de la fête de saint François de Borgia,

il y a eu toute la journée, à l'église du Jésus, exposition des reliques et le soir, à huit heures, bénédiction du T. S. Sacrement.

Demain, dimanche 12, la paroisse Sainte-Anne fera son pèlerinage. Elle se rendra en procession à l'église Saint-Joseph où il y aura sermon, salut et bénédiction du Saint-Sacrement

Elle retournera ensuite à Sainte-Anne où il sera donné bénédiction du Saint-Sacrement.

Le bazar du Jésus vient de se terminer. Comme ceux des années précédentes, il a obtenu un très grand succès tant par la richesse des objets qui y ont été exposés et vendus que par la foule qui n'a cessé d'y affluer. Ce bazar sera le dernier qui aura lieu chez les RR. PP. Jésuites, qui renoncent, pour l'avenir, à de nouveaux bazars.

On doit les plus vifs remerciements aux dames patronesses et aux demoiselles qui ont déployé tout leur zèle et toute leur assiduité pour cette œuvre charitable ainsi qu'aux nombreuses personnes qui, en donnant largement, ont fait le succès si grand.

ERRATUM.—Dans le compte rendu que nous avons fait de l'assemblée de l'Union de Prières, nous avons dit que les dépenses annuelles de cette œuvre s'élevaient à mille piastres. Nous avons fait erreur ; le chiffre exact est *cing mille* piastres.

Voici, d'après les journaux de Québec, les changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec pour 1884 :

CURÉS.—M. Adolphe Legaré, de la cure de Sainte-Croix à celle de Beauport ; M. Honoré Desruisseaux, de la cure de Saint-Evariste à celle de Saint-Bernard ; M. Edouard Demers, de la cure de N.-Dame du Mont-Carmel à celle de Saint-Philippe de Néri ; M. Ls George Fournier, du collège de Sainte-Anne à la cure de Saint-Lambert ; M. Magloire Moreau, ancien curé de Saint-Modeste, à la cure de N.-Dame du Mont-Carmel ; M. George Côté, de la cure de Saint-Lambert à celle de Sainte-Croix ; M. Narcisse Proulx, du vicariat de Beauport à la cure de Saint-Evariste de Forsyth ; M. Maximin Hudon, de la cure de Saint-Narcisse de Beauvillage à celle de Berthier de Montmagny ; M. L. O. Moisan du vicariat de Saint-George de Beauce à la cure de Saint-Narcisse de Beauvillage.

VICAIRES.—M. J. D. Ballantyne, du vicariat de Saint-Roch des Aulnaies à celui de Sainte-Croix ; M. J. B. Gosselin, missionnaire de la Grosse Isle, au vicariat de Saint-Frédéric ; M. G. McCrea, de la mission de la rivière Saint-Jean, côte nord, au vicariat de Saint-Callixte de Somerset ; M. A. Pâquet, du vicariat du cap Saint-Ignace à celui de Saint-Thomas ; M. D. Pampalon, au vicariat de Saint-Joseph de Lévis ; M. B. Dionne, du vicariat de Sainte-Marie à celui de Saint-Sébastien d'Aylmer ; M. Od. Marois, du vicariat de l'Ancienne Lorette à celui de Saint-Romuald ; M. L. P. Deschênes, du vicariat de Beauport

à elui de Saint-Roch des Aulnaies ; M. A. Gouin, du vicariat de Saint-Paul de Montmagny à celui de Sainte-Marie de Beauce ; M. A. Roasseau, du vicariat de Sainte-Croix à celui de Beauport ; M. P. H. Labrecque, du vicariat de la Rivière Ouelle à celui de l'Ancienne Lorette ; M. F. Boutin, du vicariat de Saint-Ambroise au vicariat de St-George de Beauce ; M. A. Fortin, du séminaire de Québec au vicariat de Saint-Ambroise ; M. Jos. A. Feuiltault, au vicariat de Saint-Michel ; M. F. X. Laplante, au vicariat de Saint-Joseph de Lévis ; M. J. T. Turcotte, au vicariat de Portneuf ; M. A. Dionne, au vicariat du cap Saint-Ignace ; M. J. P. Ouellet, au vicariat de Sainte-Hénédine ; M. Chs Gagné, au vicariat de Deschambault ; M. L. A. Lévêque, au vicariat de Saint-François de Beauce ; M. Philogone Lemay, au vicariat de Lotbinière ; M. E. Verret, au vicariat de Beauport.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—MM. A. Genest, H. Lessard, P. S. O'Ryan, G. Brousseau, et H. Bernier.

AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.—MM. J. DeBlois et Joseph Richard.

AU COLLÈGE DE LÉVIS.—M. Clément Leclerc.

AU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE.—M. Théophile Trudel.

A LA PRÉFECTURE DU GOLFE SAINT-LAURENT.—M. L. A. Langlois, vicaire à Saint-Calixte de Somerset, devient vice-préfet ; M. A. Lafrance, vicaire à Saint-François de Beauce, devient missionnaire à la rivière Saint-Jean ; M. J. F. Durochers, vicaire à Saint-Joseph de Lévis, entre au noviciat de la Congrégation de Saint-Viateur, à Joliette ; MM. J. Bourassa, curé de Saint-Bernard, G. Tremblay, curé de Beauport, et L. Sanfaçon, curé de Saint-Philippe de Néri, se retirent du ministère par défaut de santé.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL

XIV

M. DE MAISONNEUVE—SES RAPPORTS AVEC LA SŒUR BOURGEOYS.

Le courage, la charité, la piété des colons de Villemarie, qui faisaient de cette colonie *une image de la primitive Église*, étaient surpassés par les vertus et les sentiments pieux de M. de Maisonneuve. Il avait ainsi conquis tout pouvoir sur le cœur des colons, tant par sa bravoure, car il était toujours le premier à exposer sa vie, que par ses bienfaits et les soins touchants qu'il prodiguait à tous. Rien ne peut mieux faire connaître ce héros chrétien que les

lignes suivantes de l'auteur de l'histoire de Montréal, M. Dollier de Casson :

“ Ce brave et incomparable gouverneur a fait paraître en sa personne un détachement universel et non pareil, un cœur exempt de toute autre crainte que celle de Dieu et une prudence admirable. Mais entre-autres qualités, on a vu en lui une générosité sans exemple à récompenser les bonnes actions de ses soldats. Plusieurs fois pour leur donner des vivres, il s'en est privé lui-même, leur distribuant jusqu'aux mets de sa propre table. Il n'épargna rien pour leur procurer un petit bénéfice, quand les sauvages venaient en traite en ces lieux. Je sais même qu'une fois remarquant une extrême tristesse dans l'un de ses soldats, qui avait fait preuve de cœur dans plusieurs actions contre l'ennemi, il l'interrogea et apprit de lui que le sujet de sa tristesse était qu'il n'avait rien pour traiter avec les Outaonais, qui étaient alors ici. Là-dessus il le conduisit dans sa chambre, et, comme ce jeune homme était tailleur d'habits, il lui remet tout ce qu'il trouve d'étoffes, jusqu'aux rideaux de son lit, pour qu'il les mette en hardes, afin de les leur vendre, et ainsi il le renvoya content. Il en usait de la sorte, non pour retirer aucun lucre, mais par une pure et cordiale générosité qui le rendait digne de louange et d'amour. ”

La sœur Morin, parlant de M. de Maisonneuve, dit : “ Il ne se souciait non plus d'argent que de fumier... L'amour de la pauvreté qui était dans son cœur en fermait la porte à tout désir de posséder des biens périssables ; et il était entretenu et fortifié dans ce sentiment par Mlle Mance et par la sœur Bourgeoys, qui avaient les mêmes attraits que lui pour le détachement parfait de toutes choses. ”

Sauf les circonstances où devant paraître comme gouverneur, il mettait les habits des hommes de son rang, M. de Maisonneuve était toujours vêtu comme les colons ; il portait un capot—sorte de vêtement avec un capuchon que les marins mettent par-dessus leurs habits—de serge grise, taillé à la mode du pays. Sa sobriété était extrême, il n'avait pour le servir qu'un seul domestique qui était en même temps son cuisinier. Il observait très saintement tous les jeûnes prescrits par l'Eglise ; pour se mortifier il s'en imposait souvent d'autres quoique sa santé en fut altérée.

Les rapports presque incessants que la sœur Bourgeoys eut avec M. de Maisonneuve, pendant les quatre ans qu'elle habita dans le Fort, depuis son arrivée à Villemarie, furent excellents et procurèrent à ce chrétien fervent les meilleurs fruits. La sœur Bourgeoys avait été amenée à Villemarie pour y instruire et y prendre soin des enfants. Mais, à son arrivée, un seul enfant put lui être confié, car, jusqu'alors, presque tous ceux qui étaient nés dans la colonie, y étaient morts en bas âge. “ On a été environ huit ans, dit la sœur Bourgeoys, sans pouvoir garder d'enfants à Montréal ; ce qu'elle donnait bonne espérance, puisque Dieu prenait les prémices. La

ii première qui est restée vivante est Jeanne Loisel, que l'on nie
" donna âgée de quatre ans et demi, et qui a été élevée et est
" demeurée à la maison jusqu'à son mariage. Jean Desroches est
" venu après.

En attendant que la sœur Bourgeoys pût remplir sa mission auprès des enfants qui naîtraient, elle fut mise par M. de Maisonneuve à la tête de sa maison, et s'y occupa de tous les détails du ménage, non comme une servante mais comme une aide et un sage conseiller dont il suivait volontiers les sages avis. Une résolution qu'il prit sur les conseils de la sœur Bourgeoys en fournit la preuve.

Ayant eu auparavant quelques peines d'esprit, M. de Maisonneuve s'en était ouvert à l'un des Pères jésuites qui desservaient Villemarie. Ce père lui avait conseillé de se marier ; mais il avait pour le mariage une répugnance invincible, aussi était-il dans un grand embarras et ses souffrances morales continuaient. Il consulta alors la sœur Bourgeoys qui lui conseilla, au contraire, de faire le vœu perpétuel de chasteté. Le Père Jérôme Lallemand, son confesseur, à qui il fit part du conseil de la sœur Bourgeoys, l'ayant pleinement approuvé, M. de Maisonneuve prononça alors le vœu de chasteté et il fut délivré de toutes ses peines. Par ce trait, on voit combien M. de Maisonneuve s'avancait dans la perfection. " En apparence homme du monde, dit M. Faillon, il était en réalité un vrai religieux, par sa délicatesse de conscience qui le rendait pur comme un ange, et par son humilité sincère et profonde, qui lui faisait cacher en tout le bien qu'il faisait. " Il acceptait toutes les disgrâces, le mauvais vouloir des hommes et leurs procédés blessants, non seulement avec résignation, mais même avec joie, en les offrant à Dieu, et en espérant y trouver des mérites pour gagner le ciel.

Nous avons raconté comment en 1643, M. de Maisonneuve avait porté et fait planter une croix sur la montagne de Villemarie. Dès l'arrivée de la sœur Bourgeoys, il l'y fit conduire accompagnée d'une escorte, mais on ne trouva plus la croix ; les Iroquois l'avaient détruite dans la dernière guerre. La sœur Bourgeoys pria M. de Maisonneuve de faire rétablir ce témoignage de la piété des colons ; il y consentit et chargea la sœur de ce soin. " Je fus des tinée pour cela, dit-elle, j'y menai Gilbert Barbier, dit Minime, avec quelques autres hommes. Nous y fûmes trois jours de suite et la croix fut plantée ainsi qu'une palissade de pieux pour la clore. "

Après avoir rétabli ce monument et en attendant qu'elle pût se consacrer à l'éducation des enfants, la sœur Bourgeoys donna un libre cours à sa charité qui " la faisait être toute à tous pour les gagner à Jésus-Christ. " Elle soignait les malades, consolait les affligés, instruisait les ignorants, blanchissait et raccommodait les hardes des pauvres, elle ensevelissait les morts et se dévouait envers les nécessiteux des objets les plus nécessaires. C'est ainsi

qu'elle donna à un soldat qui ne savait comment se garantir du froid son matelat, à un autre, sa paillasse et enfin à deux autres, à chacun une couverture.

Par son amabilité la sœur Bourgeoys attirait les âmes et les gagnait à Dieu. L'exemple de ses vertus et ses prières étaient de la plus grande efficacité pour le bien de la colonie. La sœur Marin, après avoir rappelé tous les services que la sœur Bourgeoys a rendus, ajoute : " Voilà ce qu'elle a fait, animée de l'amour de Dieu et du zèle pour sa gloire ; elle vit encore aujourd'hui en odeur de sainteté, si humble, si abaissée, qu'elle inspire l'amour de l'humilité rien qu'à la voir. " Le R. P. Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, parle ainsi sur le compte de cette sainte fille : " Je ne crois pas avoir vu jamais de fille aussi vertueuse que la sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de foi, de confiance en Dieu, de dévotion, d'humilité, de mortification, de zèle. "

Tous ceux qui étaient en ce moment à la tête de la colonie donnaient aux colons les plus admirables exemples de charité et de piété. M. de Maisonneuve avait fait vœu de chasteté perpétuelle, M. et Mme d'Ailleboust, malgré leur mariage, s'étaient consacrés à Dieu par le vœu de virginité, mademoiselle Mance et la sœur Bourgeoys, liées, elles aussi par le même vœu ; toutes ces pieuses personnes par leurs prières, attiraient sur les colons les bénédictions de Dieu et préservaient le pays des dangers auxquels il était sans cesse exposé. La sœur Bourgeoys était presque toujours en oraison, priant sans cesse pour cette nouvelle église. Son confesseur, convaincu de son grand crédit auprès de Dieu, l'appelait, *la petite sainte Geneviève du Canada* et était convaincu qu'elle avait pour le salut du pays autant de puissance qu'en avait eu sainte Geneviève pour sauver Paris.

LE SACRE DE MGR L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE CARTHAGE

On écrit de Tunis au *Monde* :

" Dimanche, 31 août, a eu lieu, dans la cathédrale provisoire de Tunis, le sacre de Mgr Bou-Hagiari, religieux capucin, ex-curé de Sfax, qui à la demande du cardinal Lavigerie, a été récemment nommé par le Saint Père évêque auxiliaire de Son Eminence pour l'administration du diocèse de Carthage avec le titre d'évêque de Ruspe, siège illustré par saint Fulgence.

" La population maltaise, à laquelle appartient le nouvel évêque par sa nationalité, a tenu à manifester sa joie et sa reconnaissance pour l'honneur qui lui avait été fait, en donnant à la cérémonie du sacre toute la pompe possible

C'est au collège de Saint-Charles que le clergé devait aller prendre Mgr Bou-Hagiar pour le conduire à la cathédrale. Un arc de triomphe s'élevait devant la porte du collège, un autre devant celle de la cathédrale. De l'un à l'autre, s'étendait une longue allée de mâts ornés de pavillons et d'oriflammes et reliés par des guirlandes de verdure.

“ A l'entrée de la cathédrale, flottaient le drapeau pontifical, celui de la France et ceux des diverses puissances catholiques.

“ La cérémonie commença à 8 heures et demie. Une foule immense, curieuse d'assister à un sacre d'évêque, spectacle inouï depuis des siècles dans l'Eglise de Tunisie, se pressait dans l'enceinte et en dehors de la cathédrale provisoire.

“ Une magnifique procession, formée du clergé de Tunis, d'un grand nombre de missionnaires d'Alger, d'autres communautés et de plusieurs confréries, se rendit au collège pour y prendre Mgr Bou-Hagiar. Elle se développa à travers les rangs des fidèles recueillis. Chacun cherchait à voir le nouvel évêque, qui s'avancait gravement accompagné de deux vicaires apostoliques appartenant à la Société des missionnaires d'Alger.

“ La procession pénétra dans la cathédrale, et S. Em. le cardinal Lavigerie, qui était le prélat consécrateur, commença les cérémonies imposantes du sacre.

“ M. le ministre résident de France assistait à la cérémonie. Les autorités militaires, la magistrature de Tunis, ainsi que les puissances européennes y étaient dignement représentées.

“ Pendant le sacre et la célébration des saints mystères, plusieurs morceaux de plain-chant et de musique furent habilement exécutés sous la direction du maître de chapelle de la cathédrale.

“ L'expression d'une vive émotion se peignit sur tous les visages quand l'évêque nouvellement sacré, la mitre en tête et la crosse en main, fut conduit par le cardinal au trône pontifical, et quand il alla bénir la foule des fidèles que pouvait à peine contenir la cathédrale provisoire.

“ Mais quand la procession se reforma pour conduire les prélats au collège Saint-Charles, la joie et l'enthousiasme des fidèles furent au comble, et des *vivats* de reconnaissance pour le cardinal et le nouvel évêque, éclatèrent de toute part et les accompagnèrent jusqu'à l'estrade, du haut de laquelle ils donnèrent solennellement au peuple la bénédiction papale.

“ L'Eglise d'Afrique, en particulier celle de Carthage, renaît chaque jour à la pleine vie, et on ne peut assister sans une profonde joie et une vive reconnaissance envers Notre-Seigneur à une résurrection si glorieuse.”

PERPÉTUITÉ DE LA SAINTE MESSE.

A tous les instants du jour et de la nuit l'immolation eucharis-

tique se renouvelle en quelque lieu du monde que ce soit. Des prêtres placés de distance en distance sur toute la surface de la terre, en Europe et en Afrique, en Amérique et en Asie, jusque dans les îles les plus reculées de l'Océan élèvent leurs prières vers Dieu. Lorsqu'il est *minuit* en France, on dit la messe dans la Chine occidentale, dans le Thibet et dans le royaume de Siam.

A *une heure du matin* la messe est célébrée dans le Bengale et dans l'île de Ceylan. A *deux heures*, sur la côte du Malabar. A *trois heures*, aux îles Seychelles. A *quatre heures*, en Perse et dans une partie de la Russie. A *cinq heures*, en Grèce, en Pologne, en Autriche, en Turquie, en Egypte et sur la côte de Natal. A *six heures*, en Allemagne et en Italie. A *sept heures*, dans l'île de Sainte-Hélène, en Espagne et en Portugal. A *huit heures*, sur les rives de la colonie française du Sénégal, aux îles Canaries, en Irlande, dans l'Océan Glacial. A *neuf heures*, au Brésil. A *dix heures*, dans toute l'Amérique du Sud. A *onze heures*, dans l'Amérique du Nord.

Si nous remontons depuis midi jusqu'à minuit, nous constatons les indications suivantes :

A *midi*, le sacrifice du matin honore et sanctifie le Canada, le Maryland, la Caroline, la Nouvelle-Grenade, la Perse et l'Equateur. A *une heure de l'après midi*, le Missouri, la Louisiane, le Texas et une partie du Mexique. A *deux heures*, les missions des Montagnes-Rocheuses. A *trois heures*, la Californie et l'Orégon. A *quatre heures*, les îles Marquises et les îles Gambier. A *cinq heures*, les archipels de Pomolou et de Taïti, l'archipel Sandwich. A *six heures*, les îles Hamaô. A *sept heures*, l'archipel Viti et la Nouvelle-Zélande. A *huit heures*, l'île des Pins et la Nouvelle-Calédonie. A *neuf heures*, les colonies anglaises de l'Australie orientale. A *dix heures*, les Moluques, les Célèbes et les Philippines. A *onze heures*, le diocèse de Pesth, la Chine orientale, la Cochinchine et le Tonkin.

Ainsi se trouve justifiée cette prophétie de Malachie : *Depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu, on sacrifie à mon nom une oblation sans tache.*

DÉCLARATION DE M. L'ABBÉ CURCI.

M. L'abbé Curci a adressé à l'*Unita Catholica* la déclaration suivante :

“ Florence, 14 septembre 1884.

“ La lettre du Souverain Pontife à l'archevêque de Florence écrite le 25 août, et dont le contenu m'a été signifié le 5 courant, m'a convaincu d'une façon absolue, sûre et certaine, que mes trois derniers écrits, portés sur l'*Index librorum prohibitorum*, contiennent des choses blâmables de différents genres, déjà relevées par l'au-

torité légitime ecclésiastique. Aussi je crois devoir faire la déclaration suivante, à laquelle je désire qu'on donne la plus grande publicité.

“ Par suite du respect que j'ai toujours professé et que je professe pour l'Église catholique et son chef visible, je réprouve et condamne tout ce qui se trouve, dans ces livres mentionnés, de contraire à la foi, à la morale, à la discipline et aux *droits* de la sainte Église.

“ Je veux, en plus, qu'il soit bien entendu qu'en ceci j'ai renoncé à mon jugement particulier, que j'ai subordonné de grand cœur au jugement de Celui que le Saint Esprit a placé au gouvernail de l'Église de Dieu.

“ J'ai la confiance que cette expression sincère de mes regrets réparera le scandale que j'ai donné, et, j'ai surtout la confiance qu'à la suite de mon repentir, Sa Sainteté voudra bien accueillir, avec son ancienne et paternelle bienveillance, comme le dernier de ses fils en Jésus-Christ, le soussigné.

“ C. M. Cunzi, prêtre. ”

A QUOI TIENT UNE CONVERSION.

Mgr Mermillod, le saint évêque de Lausanne, l'éloquent apôtre, raconté qu'il avait converti une protestante sans s'en douter, rien qu'en faisant convenablement la génuflexion devant le Saint-Sacrement. Il avait l'habitude d'aller tous les soirs faire une dernière visite à l'Église pour garnir la lampe du Saint-Sacrement, pour voir si les portes étaient bien fermées et si personne ne restait caché, car on craignait toujours qu'il n'arrivât quelque sacrilège. Et, après cela, il venait au pied de l'autel, y faisait une longue génuflexion et baisait la terre en s'en allant comme un acte plus profond d'adoration. Or, un soir qu'il se croyait bien seul, il se relevait après ses dévotions, lorsqu'il entend un bruit ; un confessionnal s'ouvre, il en sort une grande dame.

— “ Que faites vous ici à cette heure, Madame !

— Je suis protestante, vous le savez, j'ai suivi votre carême et j'ai entendu les instructions que vous avez faites sur la présence réelle. J'étais convaincue par vos arguments. Un seul doute me restait ; pardonnez-moi de vous l'exprimer : croit-il personnellement à ce qu'il dit ? Et je suis venue : j'ai voulu voir si, dans le secret, vous vous comporteriez envers l'Eucharistie comme quelqu'un qui y croit, décidée à me convertir si je voyais votre conduite conforme à vos enseignements. Je suis venue, j'ai vu, je crois, confessez-moi.”

Aujourd'hui c'est une des plus ferventes catholiques de Genève.

Ainsi une génuflexion devait perdre ou sauver une âme : voyez en la puissance ! Songez donc vous aussi, à la force qu'aurait votre exemple,

Si tous les chrétiens convaincus faisaient bien la génuflexion, beaucoup d'indifférents seraient frappés, saisis et entraînés.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Le choléra continue ses ravages à Naples et aux alentours et le clergé napolitain régulier et séculier, son admirable archevêque en tête, continue lui aussi son œuvre de dévouement. Plusieurs prêtres sont déjà tombés martyrs de leur charité; le cardinal Sanfelice, le jour et une grande partie de la nuit, est au chevet des moribonds, leur apportant les suprêmes consolations et administrant le sacrement de la confirmation. Devant ce noble exemple donné par le clergé, la piété du peuple napolitain s'est réveillée et comprenant que de Dieu seul peut venir le salut, c'est vers lui que ce peuple si châtié s'est tourné. Les rues de Naples sont parcourues par des processions de femmes, les cheveux épars et les pieds nus qui portent en priant et en pleurant les images de la Madone et de saint Janvier. Elles ont arrêté l'archevêque qui passait et, s'agenouillant autour de lui, elles lui ont demandé la bénédiction des agonisants!

Digne héritier de cette noble maison de Savoie qui se distingua si longtemps en Europe par sa charité et sa piété, le roi Humbert, selon le *Journal de Rome*, n'écoutant que son cœur, s'est empressé de se rendre à Naples pour visiter et secourir les cholériques. Encore un chef d'Etat qui fait noblement son devoir de roi et de chrétien! Pendant son séjour dans cette malheureuse ville, le roi d'Italie n'a cessé de témoigner son admiration pour l'héroïque conduite du cardinal Sanfelice auquel il a fait remettre 15,000 francs pour que Son Eminence en fit la distribution aux cholériques de Naples. Son Eminence, ayant été remercié le roi en son palais, a été reçu par les troupes qui ont rendu à ce prince de l'Eglise les honneurs militaires. L'entrevue entre le roi et le cardinal a été des plus touchantes et a duré trois quarts d'heure.

Espérons que Dieu, touché par les prières que ce peuple fait monter sans interruption vers son trône, fera bientôt cesser le terrible fléau qui a déjà fait de si nombreuses victimes.

* * *

L'épiscopat français vient encore d'être cruellement frappé. Le même jour, le 14 septembre, mouraient Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai et Mgr d'Oultremont, évêque du Mans.

Mgr Duquesnay était né à Rouen, le 22 septembre 1814. Il exerça le ministère sacerdotal dans le diocèse de Paris pendant plus de trente ans, soit comme aumônier du lycée Henri IV, soit comme professeur d'éloquence et doyen de la Sorbonne, soit comme curé de la paroisse

Saint-Laurent où il fut nommé en 1854. Il quitta cette cure pour être nommé, en 1871, évêque de Limoges et, en 1881, il succéda au cardinal Régnier, à l'archevêché de Cambrai. Mgr Duquesnay était prélat du Pape, assistant au trône pontifical et comte romain. Il était aussi chevalier de la Légion d'honneur.

Mgr d'Oultremont, évêque du Mans, était né à Tours en 1825. Après être resté quelque temps dans l'administration, il résolut de se consacrer à Dieu et fut ordonné prêtre en 1856. Successivement vicaire à la cathédrale de Tours, puis chanoine titulaire et vicaire-général, il fut appelé, en 1871, à l'évêché d'Agén et trois ans plus tard, il fut transféré au siège du Mans.

Si l'épiscopat est dans la douleur, la maison de France est dans la joie, par suite de la naissance du nouveau prince royal, fils de monsieur le comte de Paris. A cette occasion, le Souverain-Pontife a daigné envoyer au comte de Paris, à la comtesse et au jeune prince la bénédiction apostolique.

Pour remercier Dieu de cet heureux événement, monsieur le comte de Paris a fait parvenir à Son Excellence le nonce apostolique une somme de dix mille francs destinée à être remise au Saint-Père comme offrande au denier de Saint-Pierre.

En faisant connaître ce don généreux, le *Gaulois* de Paris ajoute que monsieur le comte de Paris vient d'agir en roi très chrétien. C'est en agissant, ainsi c'est en se montrant toujours le digne héritier de saint Louis et d'Henri V, c'est en se conduisant en fils aîné de l'Eglise que monsieur le comte de Paris verra peu à peu disparaître les obstacles qui le séparent du trône et opérera le relèvement dont à tant besoin notre ancienne mère-patrie.

CHANGEMENTS D'ADRESSES.

Ceux de nos abonnés qui ont changé d'adresse le 29 septembre, sont priés de nous en avvertir, pour ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Semaine religieuse*.

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
déliivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Diana Coulombe.—Rose Ann Wallace.—Elizabeth Prevost.
—Edouard Poirier.—Zoé Beauchamp.—John Folhey.—Michael
Malloy.—P. Bélanger.—Virginie Allard.—Malvina Goyer.—
Marie Lortie.—Alexandrine Preylevan.—Aurore Quintal.—
Joseph St-Onge.—Alexis Mercier.—Marceline Racette.—Mary
Killaker.—Bridget Foran.—Joseph Hétu.—Matthew Grimes.—
Delphine Rivet.—François Chartier.—Henry McCauley.—
Joseph Asselin.—Alixé St André.—Aglé Payette.—Prudent
Lizotte.—Sophie Mayer.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez,

L. J. A. SURVEYER

1568 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

PERRAULT & MESNARD,

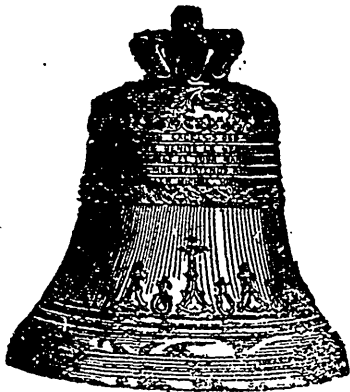
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDEEIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentés à Montréal par M. B. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure de l'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

Q.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU ;
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & CADOREUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139
MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des pœumons, et de la gorge: Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVÉRAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quelque soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE S.F.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DOBURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestifères, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.